

Communiqué de presse



Crédit photo : Galliot / Région Normandie

Le 7 février 2025

Accord de coopération renouvelé entre la Normandie et Saint-Pierre-et-Miquelon

Vendredi 7 février 2025, Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Bernard Briand, Président du Conseil Territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon, ont signé un accord de coopération à l'Abbaye aux Dames à Caen.

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon et la Normandie entretiennent depuis de très nombreuses années des liens historiques, culturels et administratifs. De nombreux marins normands ont pris part à la grande pêche sur les bancs de Terre-Neuve. Par ailleurs, d'un point de vue administratif, l'archipel est rattaché à l'Académie de Caen et à France Travail Normandie.

La coopération initiée en 2022 sera poursuivie dans les domaines suivants : le développement économique, la cybersécurité, le secteur maritime, l'environnement avec l'habitat et la protection du littoral, l'éducation et l'orientation, dont un programme d'accueil des jeunes de Saint-Pierre et Miquelon en Normandie pour qu'ils puissent s'y former, la culture et le patrimoine, dont un projet de coopération avec Fécamp et le musée des pêcheries.

Les domaines de l'accord de coopération entre la Normandie et Saint-Pierre-et-Miquelon pour la période 2025-2027

La cybersécurité, le secteur maritime

Les actions prévues concerneront notamment la formation aux métiers de la cybersécurité ainsi que la sécurité maritime des ports et des navires, les énergies marines renouvelables ... Le partenariat doit permettre la réalisation de formations et/ou de stages dans ce secteur d'avenir pour des jeunes des deux territoires.

Attractivité/Développement économique/Numérique

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon dispose de nombreux atouts qui peuvent susciter l'intérêt des entreprises normandes : ressources naturelles (halieutiques notamment, intégrant l'aquaculture, l'algoculture...), dispositifs fiscaux attractifs (défiscalisation, fiscalité propre), emplacement géographique à proximité des marchés nord-américains.

Après une première convention qui a permis de nombreux échanges entre les services de la Région Normandie, de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et de partenaires locaux des deux territoires, des actions concernant le développement numérique seront aussi mises en place.

Habitat/Environnement/Energies/Protection du littoral

Recul du trait de côte, retours d'expérience en matière de choix d'aménagement d'adaptation au changement climatique, stratégies de protection de la biodiversité, développement du mix

énergétique, sobriété des consommations énergétiques et foncières, sont autant de sujets prioritaires de cette nouvelle convention.

L'habitat durable est un secteur qui s'avère stratégique pour le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon au regard de la tension sur l'offre de logements. En effet, l'Archipel connaît actuellement une pénurie de logements, pénurie identifiée comme un frein au développement économique du territoire. L'expertise développée par la Région Normandie sera un appui pour l'archipel afin de poursuivre les actions engagées et efforts portés sur ce secteur depuis quelques années.

Jeunesse/Education/Formation

La dynamique multi-partenariale sera poursuivie afin de conforter la circulation des jeunes entre les deux territoires. Dans la nouvelle convention, l'accent portera sur la cohérence des offres de formations et de stages proposés à l'échelle des territoires.

Culture/Patrimoine/Sports

Un projet d'exposition autour de l'histoire de la grande pêche verra le jour en 2026, en partenariat entre le musée de l'Arche de Saint-Pierre et le musée des pêcheries de Fécamp, port de départ normand des Terre-neuvas.

D'autres projets de coopération culturelle, comme des prêts d'œuvre valorisant le patrimoine maritime pourront avoir lieu pour entretenir la mémoire et l'histoire partagée des deux territoires.

Un axe de coopération sur le sport, et notamment sur le sport de haut niveau, pourra également être lancé.

Les principales actions menées entre 2022 et 2024 dans le cadre de l'accord de coopération entre la Normandie et Saint-Pierre-et-Miquelon :

- La préfiguration d'un fonds d'investissement local pour favoriser les initiatives économiques, en lien avec Normandie Participations
- La mise en place du prêt d'honneur en partenariat avec Initiative Calvados
- La mise en réseau avec les acteurs normands de la filière algues en vue d'appuyer la structuration d'une filière algues à Saint-Pierre-et-Miquelon
- Des échanges entre les services sur la protection des traits de côtes et du littoral et les actions visant à accompagner les défis liés au changement climatique
- Participation de la Région Normandie à l'édition 2022 du congrès franco-canadien sur les sciences aquatiques
- Mise en réseau avec des experts de la rénovation énergétique pour accompagner les projets locaux
- Mise en place du dispositif d'incitation des jeunes de Saint-Pierre-et-Miquelon à choisir la Normandie pour leurs études
- Déplacement des Jeunes Engagés Citoyens (JEC) en Normandie et participation au Forum Normandie Pour la Paix
- Installation d'un service de Mission Locale à Saint-Pierre-et-Miquelon
- Accueil de jeunes normands à Saint-Pierre-et-Miquelon pour effectuer des stages et contrats au sein de SPM Ferries et valorisation des métiers de la mer, par l'intermédiaire du lycée maritime de Fécamp
- Coopération renforcée avec le musée des pêcheries de Fécamp, dans la perspective de la création d'une exposition co-construite à l'horizon 2026
- Partage d'expérience et accompagnement aux processus d'archivage, en lien avec les archives départementales du Calvados
- Participation de Saint Pierre et Miquelon aux 100 ans du Marité à Granville, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Manche